

# RAPPORT D'ACTIVITES 2023

## ASSOCIATION FIMECO

Favoriser l'Insertion et le Maintien dans l'Emploi avec des troubles Cognitifs.

*La neuropsychologie cognitive au service de l'employabilité.*

F

### Favoriser

Appuyer des actions en conseillant, en réfléchissant avec, en apportant un point de vue, en mettant en œuvre des actions complémentaires et innovantes ...

I

### l'Insertion

Formation professionnelle, entrée dans l'emploi, réinsertion suite à une rupture de parcours.

M

### & le Maintien

Sécuriser les parcours. Accompagner les acteurs de l'emploi, les employeurs, les organismes de formation, pour pérenniser leurs actions.

Veiller aux conditions indispensables pour qu'un travailleur s'épanouisse.

E

### dans l'Emploi

Appuis techniques, actions de sensibilisation / de formation. Réflexion autour des aménagements nécessaires.

CO

avec des troubles Cognitifs dont les retentissements induisent des difficultés dans le quotidien ou une situation de handicap.



ASSOCIATION  
FIMECO

---

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

---

L'association FIMECO a été créée en décembre 2022, de la volonté de professionnelles de développer des actions solidaires, en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap cognitif invisible. La création de FIMECO a été motivée également par la STRATÉGIE NATIONALE 2023-2027 POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : AUTISME, DYS, TDAH, TDI.

Les professionnelles présentes à la création de FIMECO sont issues de deux milieux professionnels différents :

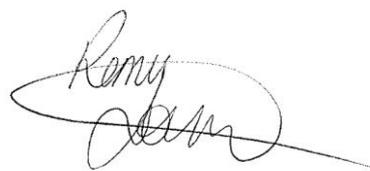
- des psychologues spécialisées en psychologie cognitive et neuropsychologie.
- des chargées d'insertion professionnelle.

Les unes ont découvert les pratiques des autres. Elles y ont trouvé des ponts, des axes de collaborations importants.

L'association FIMECO a repris le marché PAS TCO et donc, ses équipes. L'association FIMECO a assuré une transition entre janvier 2022 et avril 2024. L'AGEFIPH et le FIPHP ont renouvelé leur confiance envers FIMECO pour porter le marché SAS TND 13. Nous portons ce marché avec des collègues des associations URAPEDA SUD et ICOM Provence.

Au terme de cette première année, nous avons conforté nos constats, nous avons créé un réseau. Nous avons proposé des interventions bénévoles pour rencontrer des partenaires et évaluer les besoins. FIMECO souhaite développer sa dimension associative et intégrer des adhérents aux expériences et aux besoins différents :

- chercheurs d'emploi, employés.
- étudiants, stagiaires de la formation professionnelle.
- familles, aidants familiaux, aidants professionnels.
- acteurs de l'insertion professionnelle, employeurs, organismes de formation.



*Elodie REMY-LOPEZ. Présidente de FIMECO.*



## SOMMAIRE

### **NOS CONSTATS SUR LE TERRAIN p.3**

- Favoriser l'insertion : l'orientation des plus jeunes. L'élaboration du projet professionnel.
- Favoriser le maintien dans l'emploi
- Retentissement des troubles cognitifs : définir la notion de handicap cognitif.

### **VALEURS ET CADRE DE NOS ACTIONS p.10**

### **NOS PUBLICS p.11**

### **MOYENS HUMAINS p. 12**

### **MOYENS MATERIELS p.13**

### **LES ACTIONS POUR LESQUELLES NOUS AVONS REMPORTE DES APPELS D'OFFRES p.14**

- FIMECO a repris le marché PAS TCO 13 et remporté le marché des services AS TND 13
- FILIA, Formation ILLétrisme Inclusive et Adaptée

### **LES INTERVENTIONS POUR LESQUELLES NOUS AVONS SOLLICITE DES FINANCEMENTS p.19**

### **NOS ACTIONS BENEVOLES p.20**

### **2024 : actions réalisées, actions en cours, projets p.27**

### **En conclusion p.31**

---

## NOS CONSTATS SUR LE TERRAIN

---

### FAVORISER L'INSERTION

#### Deux situations identifiées :

##### 1. L'orientation des plus jeunes :

Les troubles cognitifs sont de mieux en mieux repérés et diagnostiqués. Les familles investissent beaucoup pour diagnostiquer les difficultés et être accompagnées par des professionnels. Ces démarches sont souvent coûteuses et nécessitent un vrai investissement financier et temporel.

Les établissements scolaires repèrent de mieux en mieux les troubles invisibles. Ils conseillent aux familles de consulter et mettent en œuvre des dispositifs spécifiques (PAP, PPS). Toutefois, la question de l'orientation professionnelle reste problématique.

L'accès à un métier et avant cela, à une formation (avec son référentiel, ses conditions d'obtention d'un diplôme), est une vraie difficulté pour ces professionnels très spécialistes et parfois peu informés des réalités du monde du travail, sur le plan géographique et des possibilités d'aménagements réelles en poste (sur le plan des possibilités de mobilisation d'aide financières, sur le plan pratique pour l'employeur).

Les CIO font de leur mieux, mais n'ont pas les moyens d'élaborer des projets réalistes et réalisables, qui évaluent ou anticipent les retentissements des situations de handicap. "Elaborer un projet" dans le sens d'étudier le profil (points forts, freins), les possibilités d'aménagements qu'offrent les organismes de formation, les possibilités d'adaptations en emploi.

---

Par exemple, quand un élève poursuit en formation initiale, il continue de bénéficier des aides de la MDPH (adaptations, aides humaines). Mais quand il commence un emploi, il ne bénéficie plus d'aides. La question de l'autonomie est alors centrale. Elle fait souvent défaut.

Autre exemple, quand un élève intègre la formation professionnelle, il ne bénéficie plus des aides de la MDPH. Il faut souvent repartir à zéro si l'organisme de formation n'est pas informé. Et les procédures peuvent être très longues pour évaluer les besoins et mobiliser les aides via d'autres financements.

Dans les 2 cas, c'est le grand saut. Les ruptures de parcours sont fréquentes ; les errances également.

Nous souhaiterions pouvoir proposer :

- des actions de conseils aux familles, aux établissements scolaires, dès les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- assister des professionnels comme les CIO.
- proposer des actions de formation et d'appui technique aux organismes de formation, aux employeurs, aux aides humaines, pour faciliter l'inclusion et l'accès à une autonomie.

## 2. L'élaboration d'un projet professionnel.

Grâce à la confiance que nous portent l'AGEFIPH et le FIPHFP, nous avons la chance d'intervenir en appui aux actions de France Travail, CAP EMPLOI, des Missions Locales, ainsi que d'employeurs privés ou public, via le marché AGEFIPH-FIPHFP que nous portons.

Nous mettons nos connaissances et nos savoir-faire, au service de l'élaboration de projets professionnels, de situation d'insertion en emploi ou en formation professionnelle, ainsi que de situations de maintien en emploi :

- évaluation du retentissement de la situation de handicap, niveau d'autonomie, besoin en aménagements : nos comptes-rendus permettent d'appuyer la mobilisation de financements notamment.
- actions directes auprès du bénéficiaire : bilans cognitifs (incluant les évaluations des fonctions cognitives et du retentissement des troubles sur la situation professionnelle), séances en remédiation cognitive (méthodologie qui permettent au bénéficiaire de mieux comprendre son mode de fonctionnement, puis de développer des stratégies en conséquence), habiletés sociales et affirmation de soi (savoir et savoir-faire relatifs aux communications verbale et non-verbale).
- sensibilisations des organismes de formation, des collectifs de travail : repérer les manifestations de troubles cognitifs en vie quotidienne, agir pour l'inclusion.

Toutefois, pour bénéficier de ces services, il convient d'avoir une reconnaissance administrative de sa situation de handicap à jour. Or, de nombreuses personnes n'accèdent pas à ces conditions :

- elles n'ont pas envisagé cette possibilité,
- elles éprouvent des réticences à accéder à une reconnaissance de leur situation handicap,

- elles subissent des problématiques financières qui les empêchent d'accéder aux évaluations nécessaires à l'établissement d'un dossier.
- elles se découragent face au parcours du combattant que ces démarches induisent souvent : recherche de professionnels, délais, nécessité de suivre un parcours bien précis et d'aller d'un spécialiste à un autre.

*Nous aimerions pouvoir toucher également ces populations qui manquent d'accompagnement ou de moyen pour accéder à certains dispositifs.*

*Nous sommes convaincues que des actions plus précoces, conduiraient à réduire les errances et les ruptures de parcours.*

## FAVORISER LE MAINTIEN

Les situations de handicap cognitif sont invisibles. Leurs conséquences sont souvent insidieuses.

Des mauvaises interprétations des manifestations de ces troubles pèsent très régulièrement sur l'analyse de ces situations :

La personne n'a pas l'air impliquée dans son travail

La personne n'a pas l'air très intelligente car elle ne comprend pas ce qu'on attend d'elle

La personne n'a pas l'air motivée

La personne a l'air de le faire exprès

Les troubles cognitifs se caractérisent par des difficultés très fonctionnelles qui touchent :

- aux fonctions instrumentales comme le langage écrit et le geste ;
- aux capacités d'adaptation ;

- aux capacités d'interactions.

Réguler voire camoufler ces troubles, relève du challenge. Ces troubles induisent systématiquement une lenteur et une fatigabilité. Les troubles anxieux conjoints sont très fréquents. Les burn out sont fréquents.

Quand il s'agit d'une reprise de poste suite à une rupture de parcours ou un accident de la vie (des lésions cérébrales par exemple : traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral), les reprises de poste sont souvent complexes et elles induisent régulièrement des processus de deuil de certaines compétences. Des inaptitudes aux postes sont régulièrement prononcées.

Concernant les employeurs, en dépit de leur bonne volonté, ils doivent être prêts pour accueillir des travailleurs avec des troubles cognitifs.

Il n'est pas rare que les troubles associés, qui n'étaient pas anticipés au moment du recrutement, pèsent plus sur les réalisations que ce qui été attendu.

Par exemple, un employeur en logistique qui recrute une personne présentant une dyslexie-dysorthographe, en pensant que cela ne constituerait pas un frein en emploi. Or, rapidement, l'employé manifeste des difficultés à maintenir les consignes et il produit des oublis fréquents. La situation de handicap a été sous-évaluée. Les troubles associés aux troubles du langage écrit ont été négligés.

Autre exemple, un employeur qui recrute une personne avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA) sur un poste d'informaticien car, il circule la croyance que "les autistes excellent dans des tâches informatiques". Mais d'autres difficultés émergent rapidement et posent difficultés : l'employé manque d'autonomie. Il ne parvient pas à sortir de ses routines, à anticiper, à trouver des solutions quand il rencontre des obstacles à ses réalisations. Il manifeste des troubles anxieux conséquents comme des TOC (troubles obsessionnels compulsifs) et la communication avec le collectif de travail est très complexe (il est très spontané, il parle en boucle de sa passion pour les dessins animés Corréens).

## RETENTISSEMENT DES TROUBLES COGNITIFS

Réaliser des bilans via des tests standardisés (bilans cognitifs / neuropsychologiques, orthophoniques...) ne suffit pas. La situation de handicap est situationnelle et elle induit une analyse complexe en fonction de l'environnement qui questionne (domestique ou professionnel notamment).

L'évaluation de l'autonomie, de la proactivité, des capacités d'adaptation est cruciale.

Cette évaluation doit s'inscrire dans le temps avec si possible, avec des phases d'enquêtes métier et d'immersions professionnelles

Comme nous le disons souvent chez FIMECO : un individu qui manifeste des compétences intellectuelles très pointues sur le papier, peut manifester de grandes difficultés à les mettre en œuvre en raison d'un défaut de prise d'initiative, d'un défaut de motivation.

Inversement, des personnes avec des potentiels intellectuels plus modestes voire déficitaires, peuvent se révéler très débrouillards et de pro-actifs.

L'environnement est crucial également ! Une personne bien entourée, bénéficiera toujours de l'émulation et du soutien du collectif de travail.

## DEFINIR LA NOTION DE HANDICAP COGNITIF

### 1. LA SITUATION DE HANDICAP résulte de l'interaction entre une personne & un environnement.

Des inadéquations avec l'environnement peuvent être liées :

- à des difficultés liées au stress, à un manque de confiance.
- à des difficultés d'analyse des situations.
- à des difficultés d'adaptation notamment lenteur, fatigabilité, manque de polyvalence.
- à des difficultés communicationnelles.

En fonction de l'environnement, est-il possible d'aménager ? Doit-on compenser ?

### 2. Manifestations fréquentes d'une SITUATION DE HANDICAP COGNITIF :

- difficultés relatives à la lecture, l'écriture, aux activités numériques.
- trouble de la compréhension
- difficulté à élaborer une réponse rapide, difficultés à prendre des décisions.
- difficultés pour anticiper et planifier.
- difficultés à appliquer des procédures sans oubli, sans erreur.
- difficultés à retenir des consignes.
- distractibilité.
- difficultés à gérer plusieurs tâches en parallèle.
- défaut de coordination et de précision des gestes.
- difficultés d'orientation dans le temps et l'espace.

Nous espérons :

- développer des actions pour appuyer des partenaires dans l'élaboration de projets professionnels, en dehors du dispositif AGEFIPH-FIPHP et des ces critères bien précis (reconnaissance administrative à jour). Les PLIE notamment, les Maison de l'Emploi, nous ont manifesté leurs besoins.

- développer un réseau d'employeur bienveillants, qui aideraient nos actions en permettant aux bénéficiaires de réaliser des enquêtes métiers et des immersions. Sur un modèle similaire aux parrains des Mission Locales, ces employeurs bénévoles donneraient de leur temps pour préparer les bénéficiaires à déposer leurs candidatures, à réaliser des entretiens d'embauches ou de recherche de stage.

Nous pourrions même envisager des interventions en collège, en classe de 4<sup>ème</sup>.

---

## VALEURS ET CADRE DE NOS ACTIONS

---

Dans un contexte où la polyvalence est demandée, où la surcharge est souvent la norme, l'insertion des personnes en situation de handicap n'est pas aisée.

**L'inclusion** est caractérisée par la recherche des potentialités et des besoins des personnes. Elle vise l'adaptation de l'environnement et la participation des différents acteurs.

FIMECO visera à se baser sur l'existant pour améliorer les parcours d'insertion et de maintien dans l'emploi.

**L'auto-détermination** restera au centre de nos actions. Elle vise à rendre les bénéficiaires acteurs de leur projet, à développer leur métacognition c'est-à-dire : à mieux identifier leurs ressources, à affirmer leurs besoins.

Chaque projet doit être individualisé, réaliste et source de motivation pour le bénéficiaire comme pour l'employeur ou l'organisme de formation.

Chaque projet d'intégration dans un organisme de formation ou chez un employeur, doit être construit. Il doit résulter d'une démarche d'inclusion : dans le respect des possibilités de chacun, vers un projet enrichissant pour tous, à plusieurs niveaux.

### **La neuropsychologie cognitive comme base : comprendre puis agir.**

Nous nous appuyons sur les savoir et savoir-faire de la psychologie cognitive clinique et des neurosciences pour appréhender le fonctionnement d'un individu, pour analyser les éléments contextuels et les tâches à réaliser, et agir sur les interactions entre une personne et un environnement.

Le substrat cérébral interagit en permanence avec d'autres facteurs : l'histoire de vie, l'éducation, la gestion des émotions, les habitudes, les croyances.

Et en parallèle à tout cela, il existe les réalités concrètes : l'offre sur un secteur géographique (organismes de formation, entreprise, zone de chalandise), les freins divers (mobilité, financiers notamment), les dispositifs nationaux et les dispositifs ciblés. En ce sens, la collaboration pluridisciplinaire est indispensable : spécialistes en sciences humaines (psychologues) et spécialistes de l'insertion professionnelle (chargées d'insertion professionnelle).

Nous espérons favoriser l'accès à des projets réalistes et réalisables. Nous espérons agir pour la sécurisation des parcours.

---

## NOS PUBLICS

---

### **Les profils que nous connaissons bien :**

- troubles dys
- TDA/H (troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité)
- TSA de Haut Niveau (troubles du spectre de l'autisme)
- conséquences de lésions cérébrales
- conséquences d'épilepsies
- conséquences de SEP (Sclérose en plaques)

### **Nos actions visent à être utiles :**

- aux familles, aux étudiants, aux stagiaires de la formation professionnelle.
- aux organismes de formation, aux aides humaines.
- aux partenaires associatifs qui ont besoin d'actions complémentaires.
- aux acteurs de l'insertion : Mission Locale, PLIE, Maison de l'Emploi...
- aux employeurs.

---

## MOYENS HUMAINS

---

### Notre bureau :

Elodie Remy-Lopez, Présidente.

Céline Mamberti, Secrétaire-Trésorière.

### Nos salariées :

-Nathalie Mélis : Conseillère Professionnelle de Proximité spécialisée dans les troubles cognitifs et Coordinatrice d'Equipe, *CDI temps complet*.

-Laurie Prévotat : Psychologue-Neuropsychologue, *CDI temps partiel*.

-Nora Charif : Conseillère Professionnelle de Proximité spécialisée dans les troubles cognitifs, *CDI temps partiel*.

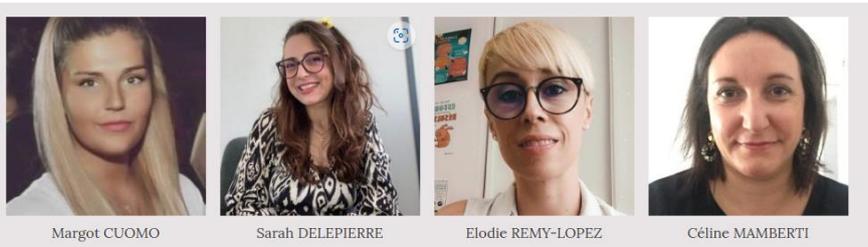
-Sandrine Suner : Conseillère Professionnelle de Proximité spécialisée dans les troubles cognitifs, *CDI temps complet*.

-Canelle Kussler : Psychologue-Neuropsychologue, *CDI temps partiel*.

-Laurène Caviglia : Psychologue-Ergonome, *CDI temps complet*.

-Sarah Delepierre : Psychologue-Neuropsychologue, *CDI temps partiel*.

-Margot Cuomo : Psychologue-Neuropsychologue, *CDI temps complet*.



---

## MOYENS MATERIELS

---

### LOCAUX :

**Aix-en-Provence :** Notre siège social est installé dans la Zone d'activités des Milles. Nous louons un local avec 3 bureaux et une salle d'attente.

**Istres :** Nous louons 2 bureaux avec salle d'attente dans la Zone d'Activité du Tubé.

**Marseille :** Nous louons 1 bureau avec salle d'attente dans la Technopole de Château Gombert.

**Salon de Provence :** Nous disposons d'un bureau prêté par le CCAS de Salon.

Tous nos bureaux sont desservis par les transports en commun et facile d'accès en voiture. Accessibles PMR.

Plusieurs lieux nous sont également prêtés au besoin par des partenaires (agences France Travail, Missions Locales) ou par des communes (Pole maison des associations de Chateaufort, CCAS d'Arles, Maison des Services de Châteaufort-Les-Martigues, Espace Santé Autonomie de Martigues).

### MATERIEL INFORMATIQUE :

Tous nos salariés sont équipés d'ordinateurs portables et de téléphones. Tous nos bureaux sont équipés d'ordinateurs fixes pour la passation des tests.

Nous disposons de plusieurs batteries de tests pour les bilans cognitifs : WAIS IV, MEM IV, COGBAT, VINELAND. Nous disposons de ces outils à l'ouverture de la société. Nous les avons rachetés à bas coût à une société en liquidation.

Nous disposons également d'outils de rééducation et remédiation que nous avons mis en commun entre professionnelles. Ces outils ont été achetés dans des activités antérieures ou ont été donnés ou téléchargés à titre gratuit.

---

## LES ACTIONS POUR LESQUELLES NOUS AVONS REMPORTE DES APPELS D'OFFRES

---

FIMECO a remporté 2 appels d'offres suite à candidature :

### FIMECO a repris le marché PAS TCO 13 et remporté le marché des services AS TND 13

Suite à la liquidation de la société qui portait le marché PAS TCO 13, et avec l'accord des financeurs AGEFIPH et FIPHFP, il a été convenu que FIMECO poursuivrait l'activité avec les équipes déjà en place. Le niveau de satisfaction était tel que le processus s'est réalisé simplement.

Le marché PAS TCO, d'une durée de 4 ans (démarré en octobre 2018), arrivait sur sa dernière année. Le marché a été prolongé par les financeurs jusqu'en avril 2024. Actuellement, les équipes terminent les actions entreprises auprès de bénéficiaires. Le marché sera définitivement clos le 30 juin 2024.

Les financeurs AGEFIPH et FIPHFP, ont publié un nouveau marché, **le marché SAS TND 13 : services d'Appuis Spécifiques**. FIMECO s'est positionnée en qualité de mandataire et a remporté le marché avec un co-traitant, l'association URAPEDA SUD (environ 20% de l'activité sur ce lot) et un sous-traitant, l'Association ICOM Provence.



Les deux marchés PAS ont pour points communs :

**Objectifs :**

- Ces services d'Appuis Spécifiques ne sont pas un outil d'évaluation de l'employabilité. L'insertion en milieu ordinaire constitue une condition de mobilisation.
- Apporter des éléments d'expertise sur la dimension du handicap afin d'éclairer le prescripteur-référent de parcours, en charge de l'accompagnement des personnes.
- Sécuriser les parcours professionnels.
- Compenser leur handicap.

**Les appuis sont mobilisables en situation :**

> de recherche d'emploi

> d'emploi

> de formation (continue ou en alternance).

**Les bénéficiaires éligibles :**

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou en voie de le devenir.
- Demandeurs d'emploi, salariés y compris les alternants, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, stagiaires de la formation professionnelle.
- Les bénéficiaires de prestations pour leurs salariés/agents, sont les suivants :

Employeurs du secteur privé ou soumis aux règles de droit privé (à l'exception accord OETH et accord agréé).

Employeurs des fonctions publiques d'Etat, Hospitalière et Territoriale.

**Les appuis sont mobilisables par :**

- France Travail et Missions Locales.
- CAP EMPLOI.
- Les Employeurs publics (FIPHFP).
- Les employeurs privés.
- Les Délégations Régionales Agefiph et FPIHFP, pour prescrire en opportunité et en urgence.

### **FINALITES DES PRESTATIONS :**

Les appuis mettent en œuvre des expertises, des conseils ou des techniques/modes de compensation pour répondre à des besoins en lien avec les conséquences du handicap de la personne, dans des situations identifiées par les prescripteurs-référents de parcours :

- évaluation/diagnostic situationnels des capacités de la personne en emploi ou en formation ;
- recherche/mise en œuvre de solutions de maintien...).

### **Il s'agit de permettre à la personne :**

- d'appréhender la démarche qu'elle entreprend pour son parcours professionnel, d'avoir une vision objective de ses potentialités, atouts, compétences et de son degré d'autonomie, mais aussi des conséquences de son handicap,
- d'identifier, de définir et de développer les modalités et stratégies de compensation à mettre en œuvre pour favoriser son autonomie,
- de se situer par rapport à un projet professionnel en milieu ordinaire de travail,
- d'envisager son projet professionnel, de le construire en adéquation avec son handicap,
- de disposer des soutiens nécessaires à son intégration, sa réintégration ou à sa pérennisation en emploi ou en formation.

**Les bénéficiaires ne déboursent rien pour bénéficier des services.**

### **Il s'agit pour le prescripteur :**

- de s'assurer de l'adhésion de la personne à la démarche engagée avec elle,
- de disposer d'éléments objectifs sur les capacités de la personne et sur ses difficultés,
- de disposer d'un éclairage spécialisé pour orienter la personne dans son parcours professionnel et définir le cadre de son accompagnement futur,
- bénéficier de conseils et de recommandations permettant de mieux appréhender les points de vigilance,
- de connaître et comprendre les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre de l'accompagnement de la personne,
- d'avoir un appui expert dans le cadre du parcours en emploi ou en formation de la personne.

**Les services ne sont pas soumis à un principe de file active. Les interventions sont donc rapides (peu ou pas d'attente).**

En 2023, nous avons réalisé **5599 heures** auprès de **381 bénéficiaires**.

Tableau représentant le détail du nombre d'heures réalisées en fonction du prescripteur :

prescription par Cap Emploi Insertion	prescription par Cap Emploi Maintien Secteur privé	prescription Cap Emploi Maintien ou insertion Fonction Publique	Prescription par Pôle Emploi	prescription par Mission Locale	prescription par le service public	prescription par une entreprise privée
3657	366	396	515	344	280	41

## FILIA, Formation ILlétrisme Inclusive et Adaptée

Qu'est ce que FILIA ?

FILIA est un projet qui a pour finalité de permettre la montée en compétences des personnes en situation d'illettrisme, en prenant en compte les éventuels troubles des apprentissages associés. Ce projet propose à la fois de la formation de professionnels et de la formation des publics.

À qui s'adresse le projet ?

Aux personnes en situation d'illettrisme non qualifiées, aux publics éloignés des compétences de base, à leurs formateurs, aux acteurs de l'accompagnement.

3

Filia, un projet soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agefiph  
« Innovations pédagogiques et ingénierie de formations professionnelles inclusives »  
et la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

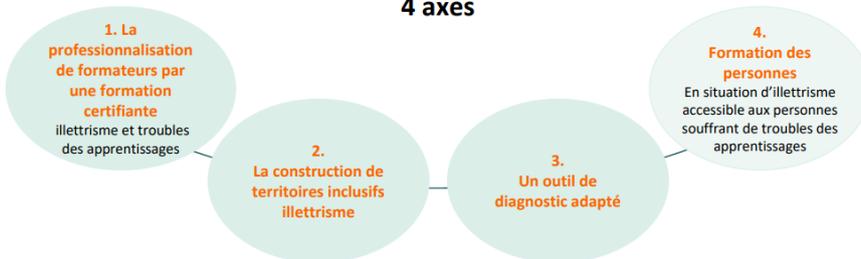


➤ permettre la **montée en compétences des personnes en situation d'illettrisme**, dont celles souffrant de troubles des apprentissages

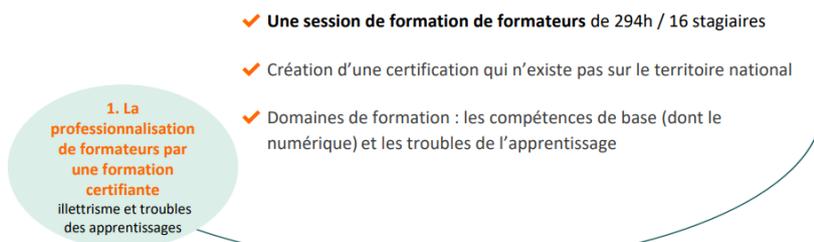




### 4 axes



### Axe 1 : Formation des formateurs



**Public cible : les formateurs**

Nous avons été recommandés par Luce NOCERA de l'Association Dyspraxie France Dys (DFD 13) auprès du CRIA (Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme).

Nous avons suivi le processus de candidature au projet et notre offre a été reçue pour 2 modules auprès de 8 formateurs :

- **Se familiariser avec les bases du fonctionnement cognitif** : intervention sur 1 matinée le 8/09/2023.
- **Adapter son intervention pédagogique aux besoins des apprenants porteurs de troubles dys** : intervention sur une journée le 25/01/2024.

---

## LES INTERVENTIONS POUR LESQUELLES NOUS AVONS SOLLICITE DES FINANCEMENTS

---

Nos actions en appui aux CAP EMPLOI sont appréciées. Toutefois, certaines entreprises sous accord, ne peuvent bénéficier des Prestations d'Appuis Spécifiques ou des services d'Appuis Spécifiques.

Dans ces cas, des chargés de missions des CAP EMPLOI, ont proposé notre intervention aux employeurs et aux salariés. Nous avons édité des devis et réalisé des prestations d'appuis.

Analyse des situations, actions du type job-coaching ou sensibilisation du collectif de travail ont été réalisées.

Voici les interventions réalisées en 2023 :

- une intervention auprès d'un salarié de **DECATHLON** Aubagne en mars 2023. Une analyse de la situation a été réalisée par une psychologue-ergonome. Des préconisations ont été formulées en entreprise pour favoriser le maintien dans l'emploi et améliorer l'inclusion dans le collectif de travail. Cette action a duré 3 heures.

- une intervention a été réalisée auprès de **BNP PARIBAS** entre juin et novembre 2023. Suite à des entretiens, une observation sur poste et à la mise en œuvre de moyens de compensations (aide externe), un suivi du type jobcoaching a été réalisée pour 1 salariée par une psychologue-neuropsychologue. Celle-ci avait bénéficié d'une Prestation d'Appui Spécifique sur un précédent poste. Cette action a duré 10h.

---

## NOS ACTIONS BENEVOLES

---

Nos projets, ainsi que la bonne réputation des équipes qui interviennent depuis 2018 sur le marché PAS TCO 13, nous ont valu d'être sollicités sur plusieurs évènements.

- le 1<sup>er</sup> FORUM SAINT MARTIN DE CRAU 25/05/2023. FIMECO fait partie du comité d'organisation avec beaucoup d'autres associations.



Nous avons tenu un stand toute la journée et nous avons proposé 2 ateliers aux visiteurs :



- nous avons participé à la JOURNEE NATIONALE DES DYS, à l'hôtel du Département de Marseille.

Nous avons tenu un stand et animé une intervention d'une heure auprès des visiteurs : comment aborder une situation de handicap invisible lors d'une recherche de stage ou d'un recrutement?



- dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH), nous avons été invités à un forum emploi organisé par FRANCE TRAVAIL au Gymnase des Salins de Martigues, le 29/11/2023.



- toujours dans le cadre de la SEEPH, l'AFPA d'Istres nous a sollicité pour réaliser une intervention auprès des formateurs, des administratifs et des stagiaires le 21/11/23. Amandine TILAN, référente handicap, a initié cette demande.



- le 30/11/2024, nous avons été invitées à la Maison d'Agriculture du Vaucluse par Pascale AUBRY (Directrice Adjointe de la MFR de Saint-Martin-de Crau, référente handicap et responsable du réseau de référents(tes) handicap des MFR de la région), a participé à un **COFIL** auprès du réseau des **référents(tes) handicap** afin de réaliser une action de sensibilisation et d'information. Nous étions accompagnées du CAP EMPLOI qui nous a présenté à Madame AUBRY. Nous avons expliqué comment il était possible de mobiliser des expertises au bénéfice des apprentis.



- à l'écoute des besoins des Missions Locales, **nous avons proposé à la Mission Locale de Salon-de-Provence d'expérimenter des ateliers**. Nous avons collaboré sur ce projet avec la référente handicap Gaëlle DENIER, ainsi que le chargé d'accompagnements pour le CEJ, Jérémie DAOUSTE

Le constat de départ : de nombreux jeunes en situation de handicap cognitif, ne bénéficient pas des accompagnements appropriés et gratuits, car ils ne disposent pas d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé. Peur de la stigmatisation, méconnaissance... freins pour la réalisation d'un diagnostic... il n'est pas évident pour les professionnels des ML d'aider ces jeunes à cheminer correctement vers ces démarches.

Nous avons donc proposé 2 ateliers de 2 heures les 11/12/2023 et 15/12/2023.

- Un atelier auprès de 5 jeunes invités à participer par la Mission Locale pour :

- sensibiliser aux conséquences possibles de troubles cognitifs en formation et en emploi,

- démystifier la notion de handicap, expliquer les notions de confidentialité et les possibilités qui en découlent.

Cet atelier a été une réussite. Les retours des jeunes ont été géniaux. Des discussions constructives ont été ouvertes avec les chargés de missions par la suite.

- Le second atelier : **comment je me présente pour une demande de stage, d'entrée en formation ou pour candidater à un emploi, en évoquant mes troubles cognitifs invisibles?**

Par ces actions, nous expérimentons des actions que nous aimerions pérenniser. Nous aimerions notamment proposer des actions accessibles à des jeunes sans RQTH.



- Le 1/12/2023, la Mission Locale de Miramas de nous a proposé d'intervenir auprès de ses parrains, pour une action de sensibilisation aux retentissements des troubles cognitifs en situation professionnelle. Ce moment de partage a été très enrichissant de part et d'autre. Nous espérons que ce type d'action pourra permettre d'améliorer l'accompagnement d'apprenants et de travailleurs en situation de handicap cognitif. Travailler en réseau est une des clés vers l'amélioration, on en est convaincues !



- de mars à juin 2023, nous avons été invités à participer à un groupe de CODEV initié par l'URAPEDA SUD et son dispositif Connect 13. Objectif : rassembler les dispositifs qui accueillent des jeunes entre 16 et 25 ans en situation de handicap.

Le codéveloppement professionnel est une méthode d'intelligence collective qui permet aux participants d'être plus efficaces, conscients, autonomes et reliés entre eux. Cette méthode a été présentée par Payette et Champagne en 1997. Elle est un processus rigoureux qui soutient l'échange de savoirs pratiques dans le but d'améliorer les pratiques ou les compétences dans un champ professionnel donné.

- depuis novembre 2023, nous avons intégré un groupe de travail pluri-disciplinaire initié par Julie HERBAUT, Directrice Adjointe de l'ESRP la Rose (Marseille). L'objectif : partager nos pratiques et établir une convention entre professionnels du département, qui interviennent **auprès de jeunes adultes et d'adultes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme**. Le groupe se réunit tous les trimestres. La dernière réunion a eu lieu en mars 2024.



- Nous participons aux **matinales de l'emploi** organisées par la Maison de l'Emploi Ouest-Provence. Ces réunions mensuelles réunissent les acteurs des territoires et leurs partenaires (organismes de formation et prestataires) pour discuter de thématiques diverses, liées aux domaines professionnels. Nous avons notamment animé une action de sensibilisation aux repérages des manifestations de troubles cognitifs en formation et en emploi.

- Nous participons également aux **réunions mensuelles des Acteurs locaux**, organisées par l'agence France Travail de Salon-de-Provence.

- **LES MINI-WEBINAIRES gratuits** : afin de partager nos connaissances, nos savoir-faire et nos conseils, nous animons un mini-webinaire mensuel.

Ces mini-webinaires de 30 mn sont ensuite accessibles via notre site [www.fimeco13.fr](http://www.fimeco13.fr), ainsi que sur notre page Youtube @lespartagesdel'assoFIMECO, sur notre page Facebook Association FIMECO, ainsi que sur notre page LinkedIn Association FIMECO.

Nous avons débuté ces mini-webinaires en novembre 2023.

Parmi les thèmes :

- repérer les répercussions des troubles cognitifs en emploi et en formation.
- aller vers la formation professionnelle avec des troubles cognitifs.
- aller vers l'emploi avec des troubles cognitifs.
- penser un projet professionnel avec des troubles cognitifs.
- pourquoi, quand et comment aborder sa situation de handicap lors d'un entretien.
- l'insertion ou la réinsertion professionnelle après une rupture de parcours ou un accident de la vie.
- apport de l'ergonomie dans une analyse de situation professionnelle.



# Les partages de l'Association FIMECO 13

@LespartagesdelAssoFimeco · 14 abonnés · 7 vidéos

En savoir plus sur cette chaîne >

- Personnaliser la chaîne
- Gérer les vidéos

Accueil Vidéos Playlists 🔍

## Vidéos ▶ Tout lire

 <p>30:49</p>	 <p>4:25</p>	 <p>23:15</p>	 <p>31:05</p>
<b>WEBINAIRE 6 : dois-je parler de ma situation de handica...</b> 85 vues · il y a 1 mois	<b>Le parcours de Léa. Sécuriser une insertion en formation...</b> 32 vues · il y a 1 mois	<b>MINI WEBINAIRE 5 Insertion/ réinsertion professionnelle...</b> 32 vues · il y a 2 mois	<b>MINI WEBINAIRE 4 : comment penser un projet...</b> 54 vues · il y a 3 mois

---

## 2024 : actions réalisées, actions en cours, projets

---

### 1. Nous avons noué des liens avec des organismes de formation professionnelle :

- **le CFA FONTLONGUE** nous a sollicité pour une action d'appui technique auprès d'aides humaines et AESH mobilisées sur les situations d'élèves et apprentis. Nous avons été mobilisées par Florence ROBERT, Directrice CFC Fontlongue/CFA Régional CNEAP SUD et référente handicap.

2 groupes comprenant 12 professionnelles ont été mobilisée. 8 séances ont été réalisées entre janvier et avril.

Le contenu de l'appui : mieux repérer les répercussions des troubles cognitifs sur l'apprentissage et améliorer son positionnement pour favoriser l'autonomie.

Ces séances interactives ont été menées par une psychologue-neuropsychologue.

Le CFA Fontlongue nous a renouvelé sa confiance et nous allons préparer une intervention pour la rentrée prochaine.

- Nous avons réalisé une action de sensibilisation auprès de la **MFR d'Eyragues**, à l'initiative de sa référente handicap Sarah CORNAND. Cette action de 2 heures a mobilisé 12 professionnels, enseignants-formateurs et aides humaines.
- Une intervention est programmée pour le 25 juin 2024 à la **MFR de Saint-Martin-de-Crau**, à l'initiative de Directrice adjointe et référente handicap Pascale AUBRY. L'objectif est une sensibilisation pour l'ensemble du personnel : en charge de l'hébergement, personnel administratif, enseignants-formateurs.

### 2. Nous sommes intervenus sous la recommandation du CAP EMPLOI, sur deux autres situations :

- une employée de l'IME LA PARADE : analyse de situation de 3h. Celle-ci a aboutit à des préconisations qui vont être adressées au chargé de mission CAP EMPLOI, au médecin du travail en charge de la situation, à l'employeur et à la salariée.

- une employée de LIDL : analyse de situation de 3h. Celle-ci a abouti à orienter la salariée vers des accompagnements thérapeutiques, ainsi qu'à formuler des préconisations à la chargée de mission CAP EMPLOI, ainsi qu'à l'employeur.

### 3. Nous avons participé ou nous allons participer à plusieurs forums :

- Nous avons participé au printemps des dys, TDA/H, HPI, TSA et autres talents particuliers le samedi 18 mars 2024 à Marseille. Nous avons été invitées par l'association DFD (Dyspraxie France Dys). Nous avons tenu un stand et animé une intervention : conseil pour sécuriser une insertion professionnelle avec des troubles cognitifs.

Salle des mariages Conférences	Salle Rapuzzi Ateliers et présentations diverses	Salle Bailli de Suffren ESPACE FORUM
<p><b>14h15</b> <b>Ahmed DERDAB</b> Principal adjoint du collège Edgard Quinet Accompagner la scolarité d'élèves atteints de troubles du neurodéveloppement (TND) en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+)</p> <p><b>15h05</b> <b>Hervé GLASEL</b> Neuropsychologue &amp; Fondateur des écoles CERENE 15 ans de pédagogie inclusive au service des élèves Dys : l'expérience CERENE</p> <p><b>15h50</b> <b>Maitre Eglantine HABIB</b> Avocate au Barreau de Marseille Défendre le droit des enfants en situation de handicap et leur droit à l'éducation</p> <p><b>16h25</b> <b>Alexandre, Aurélien, Laura, Sacha et Salomé</b> Table ronde d'adultes Dys Témoignages et projets</p>	<p><b>14h30</b> <b>Angelina CORRE, coach certifiée</b> Atelier expression corporelle, danse-thérapie</p> <p><b>15h</b> <b>Nadège LUPARINI, animatrice intervenante</b> Animation Chants-Signes</p> <p><b>15h15</b> <b>Hyacinthe DUCLOS, coach certifiée</b> Mouvement &amp; équilibre Atelier confiance en soi &amp; régularisation des émotions</p> <p><b>15h40</b> <b>Sarah DELEPIERRE &amp; Margot CUOMO</b> Psychologues-neuropsychologues FIMECO Situation de handicap cognitif : Conseils pour sécuriser une insertion professionnelle</p> <p><b>16h15</b> <b>Dr Philippe IMBACH</b> Présentation de l'unité DYS de Val Pré Vert</p> <p><b>17h</b> <b>Vincent BERGE</b> Présentation des ateliers ludo éducatifs et des actions CROCOS</p>	<p><b>AAD Provence (Avenir Dysphasie Provence)</b> <b>BS Bibliothèque Sonore</b> <b>Dix sur Dix</b> <b>Des Artistes et des Signes</b> <b>DFD13 (Dyspraxie France Dys)</b> <b>Ecole CERENE Marseille</b> <b>FCPE13</b> <b>FIMECO</b> <b>ICOM Provence</b> <b>MARIES POPPIN'S des temps modernes</b> <b>Mouvement et équilibre &amp; Danse thérapie</b> <b>MPE13</b> <b>NEURODYS PACA, Résodys &amp; PCO</b> <b>PEEP 13</b> <b>UNITED CROCOS</b> <b>VAL PRÉ VERT (unité Dys)</b> <i>Et autres partenaires ...</i></p>
	<p><b>ATELIERS ESPACE FORUM</b></p> <p><b>15h45</b> Lecture à double voix (pour les plus jeunes) <b>16h30</b> Découverte de la langue des signes Des artistes &amp; des signes</p>	
<p><b>SAMEDI 6 AVRIL 14h</b> <b>PRINTEMPS DES DYS</b> &amp; autres talents particuliers <b>Hôtel de ville - rue de la Loge MARSEILLE</b> <a href="http://www.dyspraxies.fr">www.dyspraxies.fr</a> <a href="https://www.facebook.com/DFD13.84.Dyspraxie.France.Dys/">https://www.facebook.com/DFD13.84.Dyspraxie.France.Dys/</a></p>		

- Le FORUM HANDIRECT de Saint Martin de Crau le 4/06/2024. Nous faisons partie du comité d'organisation et pour cette deuxième édition, nos services ont été mis à l'honneur. Nous avons eu la chance de pouvoir réaliser une vidéo autour d'un accompagnement réussi.

La MISSION LOCALE DU DELTA a réalisé une vidéo de 4 mn sur le parcours de Léa, 17 ans. Ce parcours était intéressant à mettre en avant car sa réussite est fondée sur une collaboration efficace entre la famille, le CAP EMPLOI, le prestataire AGEFIPH que nous sommes, le CFA et l'employeur.



**Le parcours de Léa. Sécuriser :  
une insertion en formation...**

32 vues • il y a 1 mois

Lien de partage vers YOUTUBE

<https://youtu.be/-JOywrW8K8k?si=D7r4jNh5uwBRoJr7>

Léa, sa maman et Florence ROBERT (Directrice du CFA) font désormais partie de nos adhérents/tes.

- nous avons été conviés par l'association **LA MAISON DES FANTASTYPIQUES** à participer à un **forum à Velaux le samedi 15 juin 2024**. Nous tiendrons un stand et nous animerons une intervention : **Penser l'insertion professionnelle avec des troubles cognitifs : retour d'expérience et conseils.**



**SAMEDI 15 JUIN 2024**  
Maison pour tous  
VELAUX

Enfants  
Ados  
Adultes

Vivons le  
**TDAH**  
Trouble du Déficit de l'Attention/Hyperactivité  
autrement

**DES CONFERENCES**  
Dont celle du Pr David DA FONSECA  
Pédopsychiatre à l'Hôpital Salvator (Marseille)  
Chercheur à l'Institut de Neurosciences de la Timone

**DES ATELIERS LUDIQUES**

- Vis ma vie TDAH
- Réguler ses émotions
- Zoom sur l'attention

Et bien d'autres!

**Toute la journée!  
9h30-17h**

**Entrée libre et gratuite  
Restauration sur place**

**Partager**  
Espaces de détente et d'échange  
Stands d'informations  
Jeux adaptés pour les enfants

Plein de surprises!

Dans le cadre de la journée nationale de  
Sensibilisation au TDAH

Programme complet sur [www.lamaisondesfantastypiques.fr](http://www.lamaisondesfantastypiques.fr)  
Renseignements : [LaMaisonDesFantastypiques@gmail.com](mailto:LaMaisonDesFantastypiques@gmail.com)

AVEC

La Maison des  
FANTASTYPIQUES

HyperSupers  
TDAH FRANCE

fape  
COLLEGE  
VELAUX  
UN VILLAGE A VIEUX

4. Nous poursuivons nos collaborations sur des groupes de travail : CODEV, ESRP LA ROSE, MATINALES DE L'EMPLOI....

5. Après une pause estivale, nous poursuivrons nos mini- webinaires à la rentrée de septembre.

6. Nous souhaitons solliciter nos premières demandes de subventions sur 2 types d'actions :

- proposer des entretiens conseils, des interventions, voire des cafés FIMECO, aux familles dès la 4<sup>ème</sup>, pour intervenir le plus tôt sur le projet d'insertion professionnelle et notamment, sur le travail d'un projet réaliste et réalisable.

Nous espérons pouvoir nouer des liens avec les établissements scolaires (collèges et lycées), ainsi qu'avec les CIO.

- mettre en place un réseau d'organismes de formation et d'employeurs bienveillants qui seraient "les parrains de l'Association FIMECO". Nous formerions et accompagnerions ces professionnels qui, en échange, donneraient de leur temps pour faciliter des enquêtes-métier, des immersions professionnelles, ainsi que pour aider dans les processus de candidatures (simulations d'entretiens par exemple).

**7. Nous espérons devenir organisme de formation afin de pouvoir proposer des contenus innovants et interactifs :**

- aux acteurs de l'insertion.

- aux organismes de formation.

- aux employeurs.

En collaboration avec le CFA Fontlongue et la MFR de Saint Martin de Crau, nous élaborons actuellement des contenus pour mieux soutenir les aides humaines en milieu scolaire.

**8. Et enfin, nous constituerons un Conseil d'Administration que nous espérons hétérogène : associations, employeur, organisme de formation, famille.**

Nous mettons en place une communication pour favoriser les adhésions à FIMECO et par là même, pour favoriser le développement des actions solidaires.

Notre première Assemblée Générale est programmée le 26/06/2024. Des candidatures au Conseil d'Administration seront présentées et votées.

---

## **EN CONCLUSION**

---

Au terme de sa première année, l'association FIMECO souhaite prendre toute sa dimension associative. FIMECO est vouée à être un lieu de partage et de synergie pour des projets solidaires, en faveur de la sécurisation des parcours professionnels.

L'emploi est une composante cruciale dans la construction d'un parcours de vie et d'une estime de soi. Ne le négligeons pas !



Elodie REMY-LOPEZ

7 juin 2024